



Sommaire :

P1 : Editorial
P2 : En île de France le SNFOCOS se mobilise pour défendre vos conditions de travail
P3 : Droit de réponse Vidéo Union chirurgiens de France

2013, Année de la performance insignifiante ?

Chers Vous Tous,

2013 pourrait être l'année de la performance insignifiante.

2012 était sans conteste l'année du « sentiment de perte de sens » au travail.

Perte de sens vécue dans le travail qui est demandé ou attendu, ressentie dans les évaluations qui en sont faites, et mise en œuvre au travers de procédures de gestion ou d'administration.

Les injonctions, les contraintes imposées, l'envahissement du travail par des procédures bureaucratiques ne coïncident pas avec ce que les praticiens conseils estiment devoir être leur travail.

On oublie le métier derrière le process, la valeur ajoutée derrière l'indicateur, le professionnel derrière l'opérateur, le but derrière l'objectif.

Or quand nous professionnels de santé nous choisissons de travailler **chez un assureur solidaire**, notre travail ne consiste pas à vendre des contrats ou des constats de sinistre. Notre travail a pour finalité de permettre à des assurés sociaux de ne pas se retrouver dans la mouise en cas par exemple d'accident de la vie. Notre travail c'est la conscience professionnelle et l'expérience que nous apportons aussi bien dans les domaines de la pharmacopée que ceux des services en santé.

La perte du sens du travail est voulue par des logiques de performance au travers de laquelle sont déclinés et consolidés des indicateurs et des objectifs ce qui oblige à ce que seul ce qui est mesurable (aisément, objectivement, et de façon fiable) **soit considéré comme important.**

Ainsi on nous incite à la grève du zèle. Les logiques d'incitation individuelle, telles que la part variable, en fondant l'évaluation sur l'adéquation des résultats aux objectifs prescrits, incitent à se focaliser **sur ce qui sera immédiatement identifiable par la direction.**

Dès lors à quoi bon faire preuve d'initiative ou d'ingéniosité alors qu'il suffit d'appliquer mécaniquement des consignes tels des robots dénués d'intelligence.

C'est ce que Le philosophe Fabio Merlini appelle la performance insignifiante ou comment la course à « l'efficacité », produit un travail dénuée de sens.

Si la direction de la CNAMTS veut des praticiens conseils performants, assurant leur métier pendant un certain nombre d'années, **mieux vaudrait ne pas les casser ...** au risque de démissions, d'épuisement ou de replis sur des postures rigidifiées.

Remettre la dimension « humaine » dans le travail avec ses espaces d'expérimentation, ses échanges, ses solidarités, prendre appui sur l'expertise, favoriser tout ce qui peut stimuler la reprise en main de leur vrai métier par les praticiens conseils, n'est pas un simple souhait mais une obligation.

Le temps est venu où nos dirigeants-décideurs doivent prendre en compte ces constats, que partagent tous les analystes du monde du travail.

En 2012 vous nous avez largement accordé votre confiance. Nous continuerons à travailler pour la maintenir au quotidien. Notre tâche est ardue. Rien ne se fera dans la division ou dans la dispersion et nous devons rester unis

Notre vœu pour 2013 c'est cette confiance partagée pour le bien-être de tous.

A vous et à ceux qui vous sont chers très bonne année 2013

En Ile de France LE SNFOCOS SE MOBILISE POUR DEFENDRE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNFOCOS vous informe de l'action que notre syndicat a menée à propos de la gestion des convocations en CPR2A à Paris.

Lors du CRC du 19 Novembre 2012, la Direction nous a présenté l'utilisation de requêtes de consommation de soins pour gérer les convocations. Cette méthode a été expérimentée à Marseille où les soldes n'étaient pas résorbables et depuis, à ce qu'on nous en a dit, les soldes seraient contenus... Elle va être expérimentée à Paris où il n'y a pourtant pas de soldes de convoqués...et probablement étendue ensuite aux autres échelons.

Nous avons demandé que les MC gardent la possibilité d'échéancier les arrêts entre les requêtes (45, 120, 300, 500, 700 et 900 jours) pour des situations où les MC pensaient pouvoir faire une stabilisation ou une consolidation plus tôt.

Notre requête a été acceptée.

Nous nous interrogeons sur la valeur ajoutée de cette technique et la perte d'autonomie ressentie par les MC. Mais nous avons reçu l'assurance qu'un bilan sera fait avec tous les MC concernés et leurs équipes.

N'oublions pas ce rendez-vous.

Le SNFOCOS a dénoncé **alors la rigidité de l'organisation parisienne en CPR2A avec 4 vacations** par semaine dédiées aux convocations, 10 convoqués en matinée à partir de 8 h 40 et 8 l'après midi à partir de 13 h 40, l'impossibilité de glisser un EC dans une vacation de convoqués, l'absence d'autonomie des MC dans le choix des convoqués et dans la durée à prévoir pour les dossiers lourds, et par conséquent le mal-être ressenti par nombre de MC du CPR2A à Paris.

Le MCECEL de Paris a dès le lendemain proposé une réunion de travail à ce sujet à un petit groupe de 5 MC du CPR2A.

Il en est résulté dans un premier temps l'annulation de l'heure de début des convocations, le nombre de convoqués par vacation restant le même.

Une deuxième réunion devait avoir lieu.

Ne voyant rien venir, le SNFOCOS est de nouveau intervenu à ce propos lors de la séance du CHSCT du 11 décembre et du CRC du 17 décembre.

Le 17 décembre après-midi, le MCECEL de Paris annulait le nombre imposé de convoqués et nous l'avons remercié de sa décision.

Le SNFOCOS s'engage pour défendre nos conditions de travail et notre mobilisation paie.

Si vous rencontrez des problèmes dans vos échelons, contactez vos représentants SNFOCOS:

jacqueline-bourgade@elsm-evry.cnamts.fr tél : 01 60 79 57 11

francis.lobry@elsm-paris.cnamts.fr tél : 01 56 56 19 87

jean-marc.miel@elsm-creteil.cnamts.fr tél : 01 43 99 35 90

.....

LE SNFOCOS SE MOBILISE POUR DEFENDRE UNE JUSTE APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Le SNFOCOS a interpellé l'UCANSS sur deux points

- Application de l'article 14 relatif à l'indemnisation de la mobilité dans le cas de mobilité intra ELSM.
- Prise en compte des jours congé naissance dans le calcul de l'ancienneté .



La commission d'interprétation se réunit le 07 Janvier 2013.

LE SNFOCOS SE MOBILISE POUR DEFENDRE NOTRE IMAGE : Droit de Réponse UCDF

AZOURY HELENE
Secrétaire Nationale des Praticiens Conseils SNFOCOS
2, rue de la Michodière - 75002 PARIS
e-mail : snfocos@wanadoo.fr

A
UNION DES CHIRUGIENS DE FRANCE
de UCDF
Adresse : 9 Rue Ernest CRESSON 75014 Paris
<http://www.ucdf.net>

A Paris, le 02 Janvier 2013,

Objet : demande d'insertion du droit de réponse (Lettre recommandée avec AR)

Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et à l'article 6 IV de la loi du 21 juin 2004 pour les services de communication au public en ligne, nous demandons la possibilité d'exercer notre droit de réponse.

Nous syndicat SNFOCOS des cadres, agents de direction et praticiens conseils des organismes sociaux sommes directement concernés dans la vidéo en cause, intitulé Médecins du désert, publié sur votre site par Xavier GOUYOU BEAUCHAMP et accessible par le lien suivant : <https://docs.google.com/file/d/0B64NHbWICL68MzFVN/DJUYnpMYzA/edit?pli=1>

Nous considérons que les propos tenus, qui nous désignent nommément, sont erronés, dénigrant pour le corps des praticiens conseils et portent ainsi atteinte à notre honneur et à notre considération.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Hélène AZOURY

Annexe 1: Droit de réponse Praticiens Conseils SNFOCOS à insérer sur votre site

L'instrumentalisation qui est faite du corps des praticiens conseils par l'UCDF pour refuser les propositions de Marisol Touraine sur les praticiens territoriaux, trace un trait volontairement grossier du rôle des praticiens conseils à la fois méprisant dans ses termes (médecin fonctionnaire de la paperasse) et manipulateur (chiffres brut de salaire donnés pour net, retraite à 62 ans alors qu'elle est plus proche de 67...).

Monsieur Xavier Gouyou Beauchamp, tant que les acteurs médicaux et chirurgicaux du monde libéral réduiront volontairement le rôle de la protection sociale à celui d'un organisme payeur, gendarme non éclairé des professionnels de santé,

tant que les acteurs médicaux et chirurgicaux du monde de la santé n'auront pas compris que l'accès aux soins des plus démunis et la qualité des parcours de soins des patients est un enjeu permanent pour les acteurs de l'assurance maladie,

les 1500 praticiens conseils (1 pour 1000 libéraux, excusez du peu) mobiliseront leur énergie pour la sauvegarde de notre système de protection sociale dans l'esprit de sa fondation (solidarité et accès aux soins pour tous), pour une juste répartition des dépenses, basée sur des référentiels partagés avec la profession et dans le respect bien compris de la liberté d'acte et de prescription **dont vous bénéficiez aujourd'hui**.



medecin du desert TELECHARGER
55 000 € par an pour devenir médecin du désert ? Et vous faites la fine bouche s'étonne Axel de TARLE ? Vous dont les études ont coûté si cher à la collectivité ! Les 55 000 € seraient-ils des honoraires, avant les charges qui en amputeraient la moitié, ou un salaire ? Prenons le cas le plus favorable, un salaire, et comparons le à celui d'un authentique salarié : praticien-conseil de l'assurance-maladie.